

# Vous êtes sur <http://iscol.ac-nice.fr/ts>

**Vous devez impérativement vous connecter  
entre le vendredi 24 juin et le mardi 28 juin 2016**

## SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.

vous identifiant  
Saisissez un identifiant

vous mot de passe  
Saisissez un mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

1° Saisir ici l'identifiant et mot de passe qui vous ont été attribués (soit par mail, soit par courrier papier).

2° Valider

### Première connexion

#### Vos informations

vous identifiant  
jean.helmer

nouveau mot de passe\*

... confirmation du mot de passe\*

vous adresse mail\* (Vous devez indiquer une adresse mail existante\*\*)

... confirmation de votre adresse mail\*

#### Votre enfant:

date de naissance\*  
jour mois année

*\*Champ obligatoire*  
**\*\*Cet adresse de messagerie est indispensable - sitôt ce formulaire validé, vous y recevrez un courriel contenant un lien sur lequel vous devez absolument "cliquer", afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois.**  
Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :

- vous communiquer des informations importantes concernant vos services  
- retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe.

VALIDER ANNULER

MEN - MESR - contact - mentions légales - aide

3° A la première connexion il vous sera demandé : de personnaliser votre mot de passe.

Message des services en ligne - Activation de votre compte  Spam

Administrateur des services en ligne <diag.elevés@ac-nice.fr> 18:49 (Il y a 0 minute) ☆ ↶ ↷

Bonjour,

vous souhaitez accéder aux services en ligne de l'éducation nationale.  
Afin de pouvoir utiliser tous les services proposés, **cliquez sur le lien ci-dessous** :  
<http://iscol.ac-nice.fr/aten-web/connexion/validerAdresseMail?code=bnbiciDnyGiAhrCb4vxMNLUMl7RnUdKekAi1EpoGpPgiYL5GJzPQPeaDF3WGtyj89Fza5OPRIVENQSQTYqCg>  
Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Au-delà, le compte sera supprimé et vous devrez reprendre contact avec l'établissement pour en créer un nouveau.

Cordialement,  
L'administrateur des services en ligne.

4° A la création de votre nouveau mot de passe, un mail va vous être envoyé ET vous devrez cliquer sur le lien pour confirmer votre adresse mail : un message de CONFIRMATION doit apparaître.

## CONFIRMATION

### Confirmation de votre adresse mail

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant accéder à vos services en ligne.

ACCÉDER AUX SERVICES

Cliquer ici pour accéder à la téléinscription de votre Lycée d'affectation.

Vous pouvez maintenant compléter la pré-inscription de votre enfant.

**Attention, vous devez vous présenter au Lycée dans lequel votre enfant a été affecté pour finaliser cette inscription.**